

Financement des entreprises : caractéristiques actuelles et évolutions prévisibles

Robert Ophèle
Sous-gouverneur

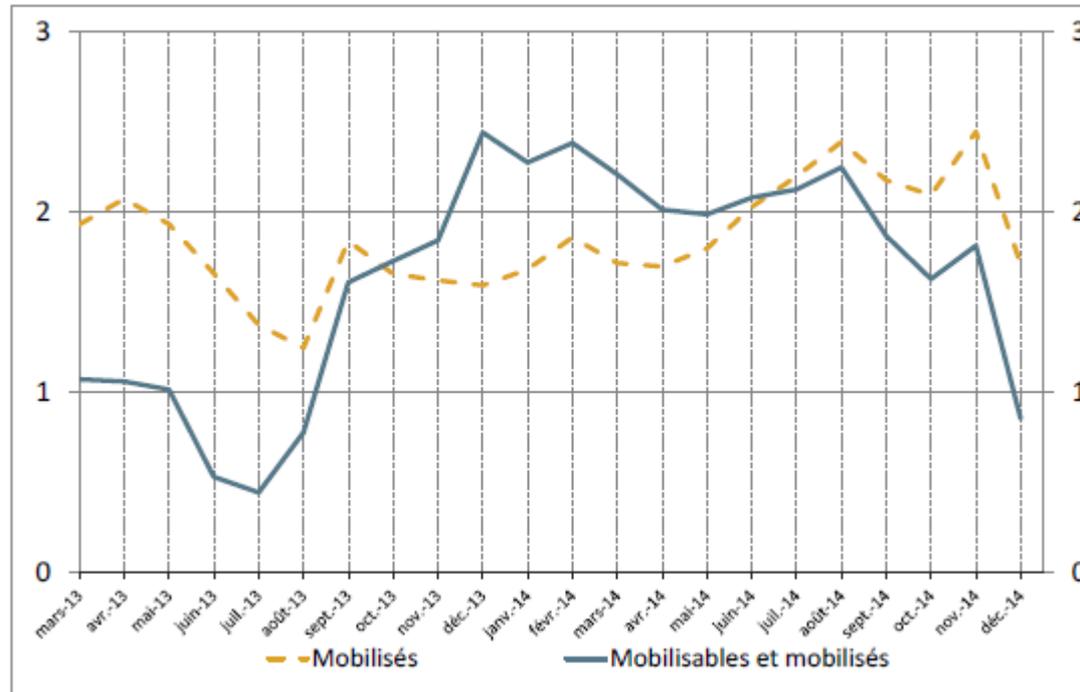
Financement des entreprises : caractéristiques actuelles et évolutions prévisibles

- **Le crédit bancaire : une réussite française avec un accès au crédit bancaire globalement aisé et peu onéreux**
- **Mais un paysage financier qui change en profondeur et qui conduit à revisiter les circuits de financement et le rôle de l'intermédiation bancaire**

Un accès aisé au crédit bancaire

À fin décembre 2014, les PME recensées par le service central des risques disposent de 419,1 milliards d'euros d'encours de financements bancaires, dont 371,8 milliards sont effectivement utilisés (mobilisés). 53,3 milliards sont constitués de crédits à moins d'un an (court terme).

(taux de croissance en glissement annuel en %)



Les encours de crédits mobilisés par ces PME augmentent de 1,7 % sur un an.

Un accès aisé au crédit bancaire

Enquête Banque de France du 4ème trimestre 2014 (janvier 2015)

		ETI			PME				
27,7%	des ETI demandent un crédit d'investissement au cours du trimestre	la totalité	87,6%	92,3%	21,0%	des PME demandent un crédit d'investissement au cours du trimestre	la totalité	88,1%	92,8%
		de 75 à 100 %	4,7%				de 75 à 100 %	4,6%	
		elles obtiennent moins de 75 %	0,8%				elles obtiennent moins de 75 %	1,6%	
		rien	3,1%				rien	2,9%	
		NSP	3,9%				NSP	2,8%	
8,4%	des ETI demandent un crédit de trésorerie au cours du trimestre	la totalité	84,6%	87,2%	6,1%	des PME demandent un crédit de trésorerie au cours du trimestre	la totalité	70,0%	79,1%
		de 75 à 100 %	2,6%				de 75 à 100 %	9,1%	
		elles obtiennent moins de 75 %	0,0%				elles obtiennent moins de 75 %	7,4%	
		rien	7,7%				rien	8,3%	
		NSP	5,1%				NSP	5,2%	
53,2%	des ETI demandent une ligne de crédit au cours des 12 derniers mois	la totalité	87,1%	93,2%	36,7%	des PME demandent une ligne de crédit au cours des 12 derniers mois	la totalité	82,8%	90,3%
		de 75 à 100 %	6,1%				de 75 à 100 %	7,5%	
		elles obtiennent moins de 75 %	2,0%				elles obtiennent moins de 75 %	4,8%	
		rien	2,4%				rien	3,5%	
		NSP	2,4%				NSP	1,4%	

Un accès aisé au crédit bancaire

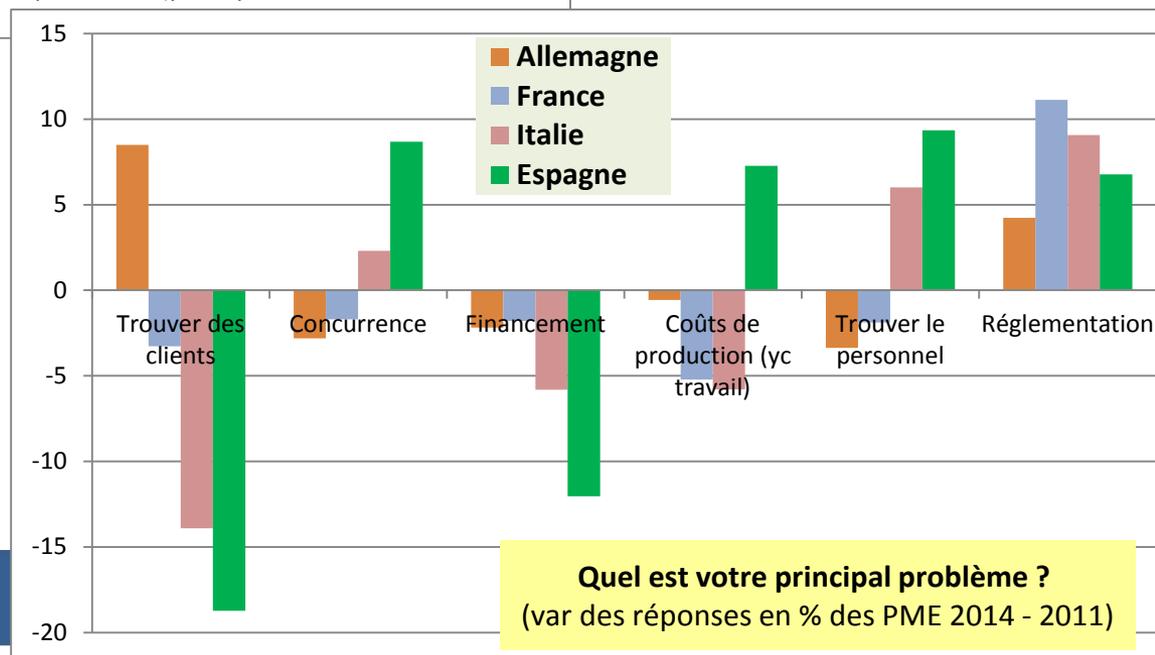
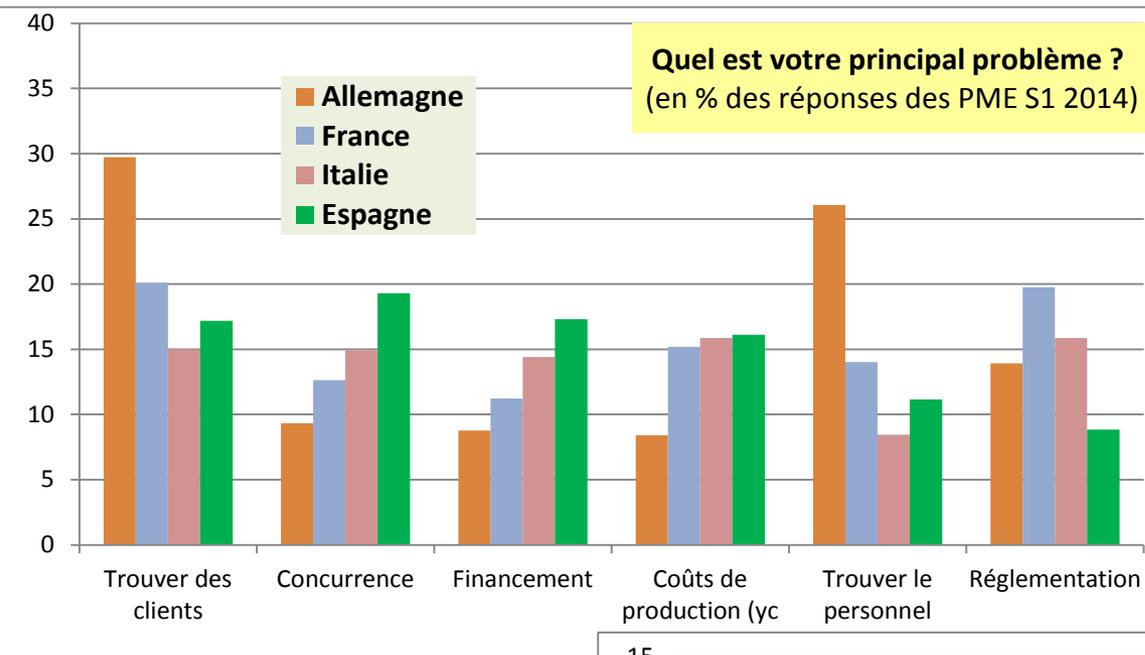
Répartition des réponses des entreprises à la question « Pour quelle raison n'avez-vous pas demandé de crédit de trésorerie (respectivement d'investissement) ? »

	Crédit de trésorerie	Crédit d'investissement
Pas de besoin de crédit bancaire	92 %	88 %
Situation financière et/ou commerciale de l'entreprise jugée <u>par le chef d'entreprise lui-même</u> comme non propice à la demande de crédit	6 %	10 %
Anticipation d'un refus qui serait motivé par d'autres raisons que celles visées à l'item n° 2 (situation personnelle du dirigeant par exemple, etc)	2 %	2 %
Total	100 %	100 %

Champ : entreprises ayant une trésorerie autonome et n'ayant pas demandé de crédit de trésorerie (respectivement d'investissement). 857 entreprises pour les crédits de trésorerie et 721 entreprises pour les crédits d'investissement ont répondu.

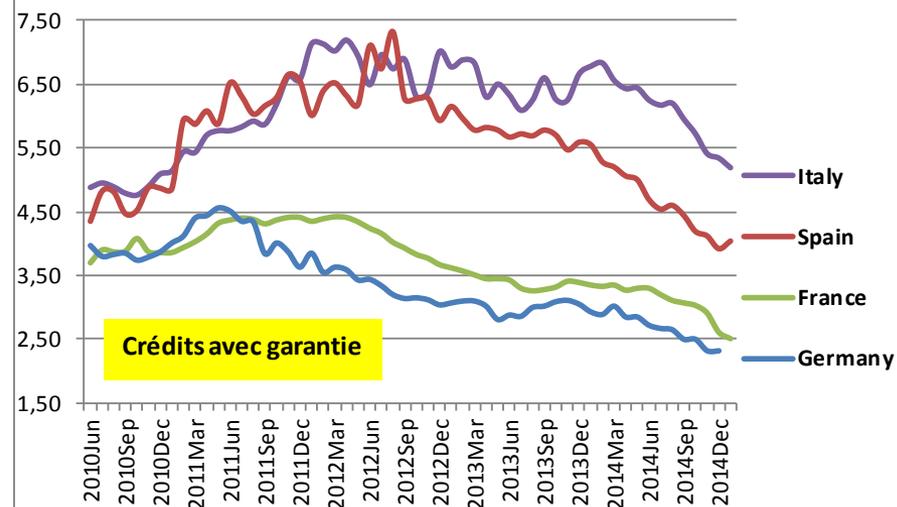
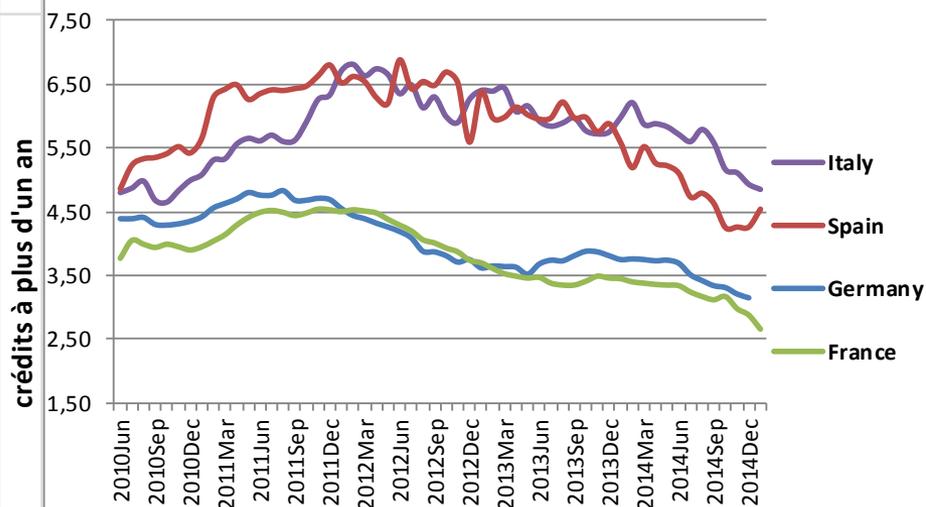
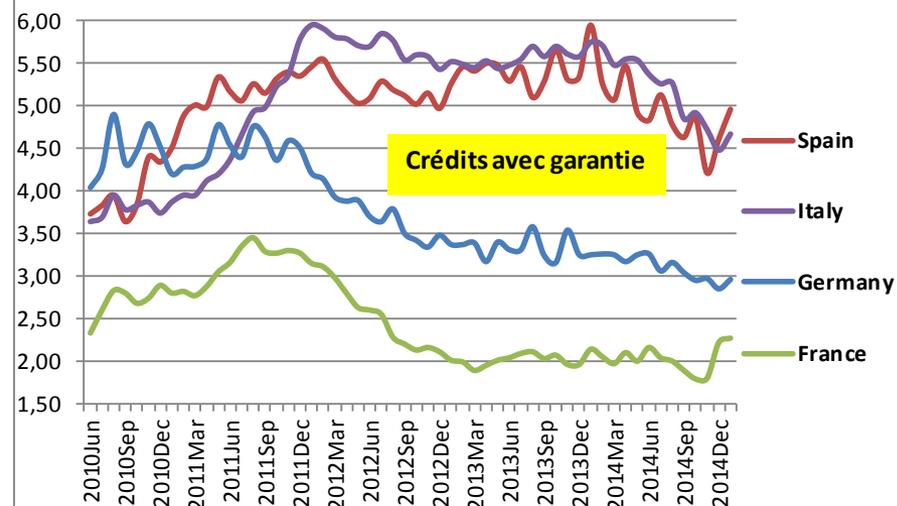
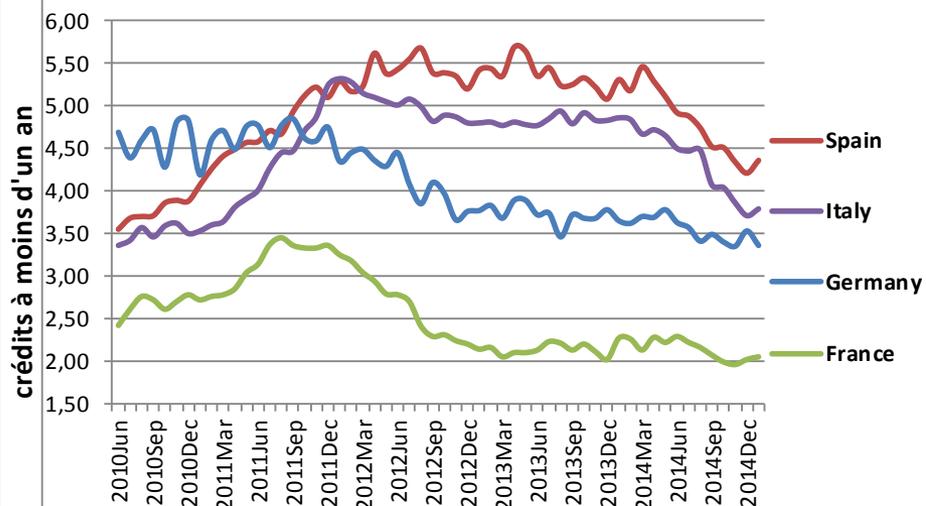
Source : enquête Accès des entreprises au crédit T3 2014, test sur 5 régions (les non-réponses sont exclues des résultats)

Un accès aisé au crédit bancaire



Un crédit bancaire bon marché

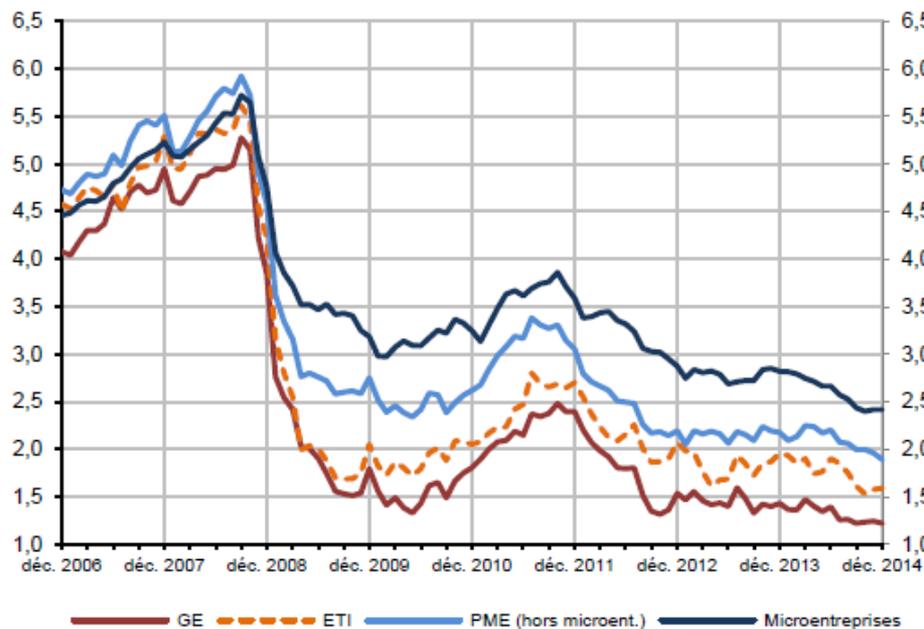
Crédits nouveaux aux SNF de moins de 250k€



Un crédit bancaire bon marché

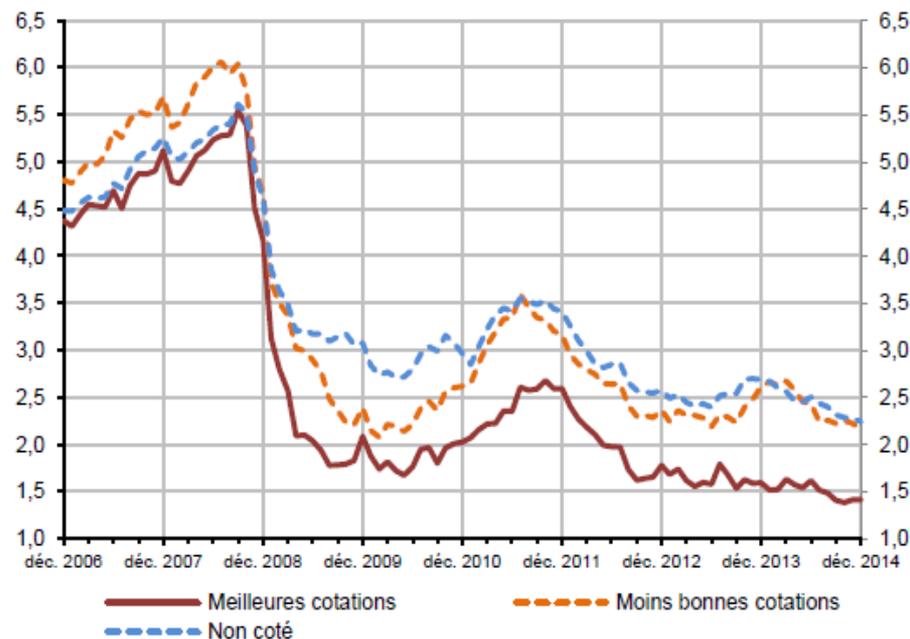
Taux des crédits aux entreprises, par taille

(catégories LME, en %)



Taux des crédits aux entreprises, par cotation*

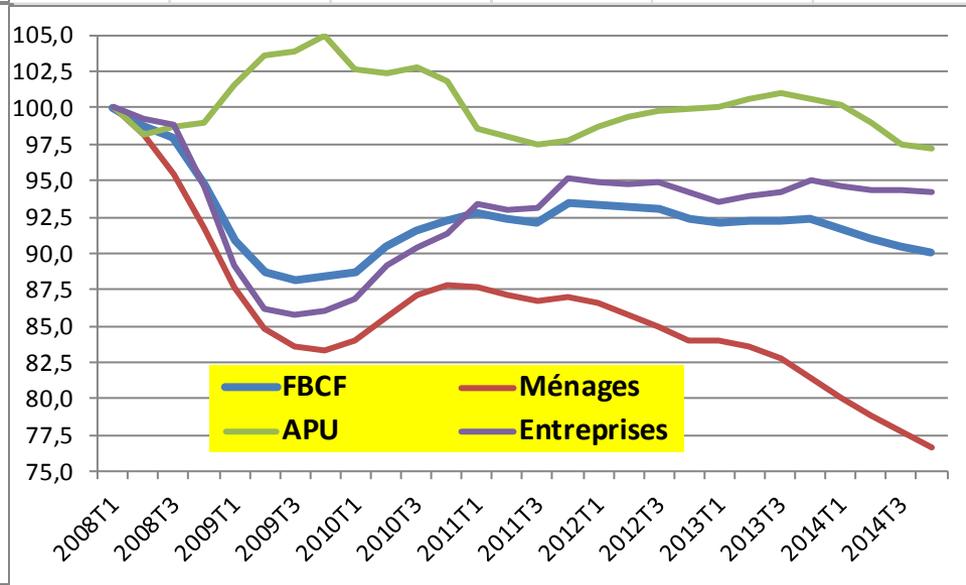
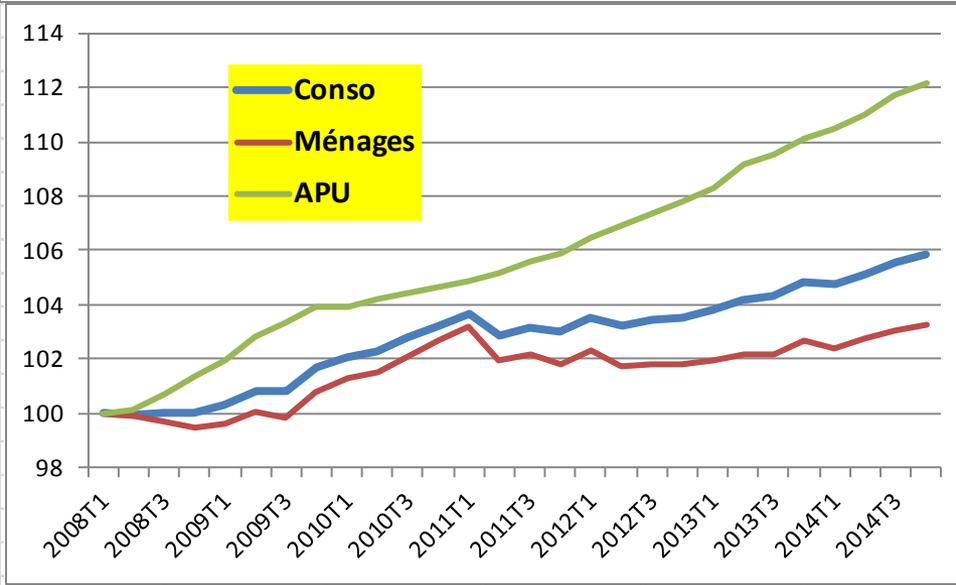
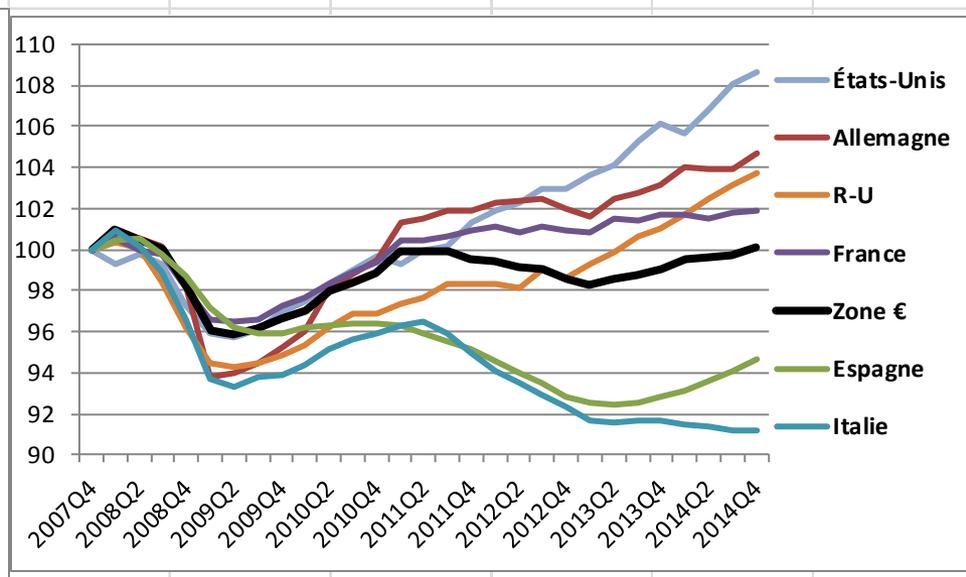
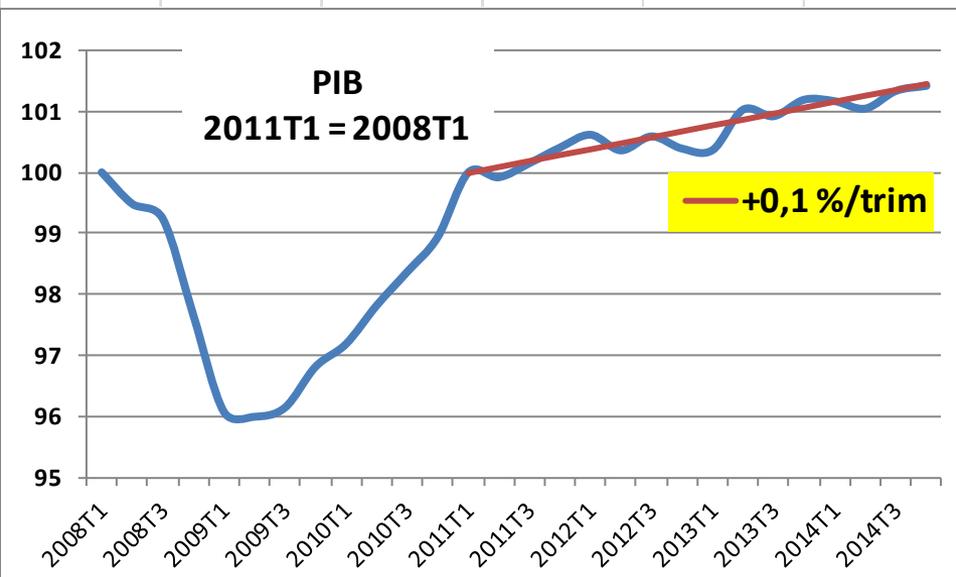
(en %)



Source : Banque de France, Direction de l'Ingénierie et de la Maîtrise d'Ouvrage Statistiques, Direction des Entreprises

* Les « meilleures cotations » correspondent aux cotations Banque de France comprises entre 3++ à 4+ ; les « moins bonnes cotations » sont entre 4 et 9.

Une économie française en panne d'investissement



Une intermédiation bancaire en question

- Choc réglementaire qui enchérit le coût de l'intermédiation en exigeant plus de capital, plus de ressources « bailinable » ...
- Choc technologique qui facilite la concurrence des non-banques : plate-formes qui facilitent les contacts, accès aux moyens de paiement
- Choc des taux très bas qui lamine les marges d'intermédiation bancaires et suscite une recherche de rendement

Une tentation : déréglementer totalement l'accès au crédit

- Ouvrir la distribution du crédit à tous les acteurs économiques ?
 - Ouverture vers les assureurs (sans attendre Solvency 2)
 - Ouverture vers les particuliers (crowd-funding)
 - Ouverture vers les entreprises (loi Macron avec les bons de caisse et les crédits dans le cadre de conventions de partenariat).
- Originer des crédits titrisables

Qui demande à être encadrée pour éviter les déconvenues

- Les banques ont des avantages objectifs
 - pour apprécier le risque
 - Elles tiennent les comptes
 - Elles ont une expertise et une profondeur de données
 - pour gérer le risque (renégociation plus aisée)
 - pour couvrir le risque (en particulier risque de taux et de liquidité)
- Nécessité d'une ouverture progressive qui permette d'aligner les intérêts

Quelles perspectives ?

- Les banques doivent rester au centre de la problématique du financement des entreprises
 - originer et conserver l'essentiel des prêts aux PME/TPE
 - orienter vers le placement privé pour les ETI
 - accompagner vers les offres publiques pour les grandes entreprises
- Deux enjeux : faire de la place dans le bilan des banques et renforcer le contrôle de la commercialisation des produits financiers